

DELEGATION DE Madame Chantal BOURRAGUE

D-2013/451

Crédit Municipal de Bordeaux. Rapport d'activité et financier de l'exercice 2012. Information

Madame Chantal BOURRAGUE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Etablissement public de crédit et d'aide sociale fort de plus de 210 ans d'existence, le Crédit Municipal développe ses actions autour d'une vocation sociale affirmée par l'octroi de micro crédits (prêts sur gages et micro crédits personnels), et d'une activité bancaire destinée à pérenniser la mission sociale.

1. Faits marquants de l'exercice 2012

Dans le domaine social :

Plus de 16.600 nouveaux prêts sur gages ont été effectués dans les quatre agences de Bordeaux, Pau, Limoges et Périgueux, avec un prêt moyen de 581 euros et un montant total de plus de 9,7 millions d'euros, soit une augmentation de 13,48% en montant de prêts accordés.

3.500 nouveaux clients ont découvert le Crédit Municipal et ses prêts sur gages, signe d'une qualité de service encourageante, mais aussi d'une grande fragilité et d'un accès au crédit bancaire classique de plus en plus difficile pour les personnes en difficulté passagère. A noter que 17% des contrats ont fait l'objet d'une vente, dont plus du tiers en vente volontaire.

Ce sont également près de 230 micro crédits sociaux personnels réalisés avec les associations et les CCAS pour un montant total de plus de 530 000 euros, destinés à financer en majorité des besoins en mobilité (permis de conduire, achat ou réparation d'un moyen de locomotion pour accéder au marché du travail), et pour le reste, des besoins en formation, santé et logement.

Enfin, 144 prêts ont été accordés pour 710 000 euros par la Caisse Sociale de Développement Local dans le cadre du micro crédit professionnel permettant à des personnes exclues du système bancaire, et souvent bénéficiaires de minima sociaux, de créer leur propre emploi.

Au 31/12/2012, l'encours net de prêts sur gages s'établit à 16,756 millions d'euros, en hausse de 15,16%.

Dans le domaine bancaire :

Sont principalement concernés les prêts personnels aux fonctionnaires ou retraités, réalisés dans 40 départements de métropole et d'outre-mer, zone sur laquelle le Crédit Municipal de Bordeaux propose cette activité.

3.725 prêts ont été accordés, pour un montant de plus de 36,718 millions d'euros, dont plus de la moitié concernent les départements d'outre-mer. Au 31/12/2012, l'encours net de prêts personnels s'établit à 108,6 millions d'euros, en baisse de 7,62%.

Au regard des 125,356 millions d'euros d'encours nets de prêts enregistrés à l'actif, 58.563 millions d'euros de ressources collectées ont été collectés auprès de la clientèle.

2. Les résultats financiers

Le Produit Net Bancaire est stable avec une légère baisse de 0,57%, principalement due à la diminution des produits de l'encours des prêts personnels (-4,8%), toutefois quasi compensée par la baisse des charges bancaires (-5,97%).

Les charges générales d'exploitation augmentent légèrement de 1,23%, imputable à la hausse des charges de personnel (2,51%).

Il en résulte un Résultat Brut d'Exploitation de plus de 4.086 millions d'euros en diminution de 2,83%.

Le coût du risque augmente de 60 000 euros. Cette augmentation est due principalement à l'augmentation des créances irrécouvrables (54 552 euros).

Par mesure de prudence, le FRBG (fonds pour risques bancaires généraux) a été doté d'une provision supplémentaire de 500 000 euros.

L'exercice 2012 se solde par un bénéfice de 1,58 millions d'euros à l'identique de celui de l'exercice 2011 (-0,53%).

3. Les perspectives en 2013

La poursuite du plan stratégique portant sur la période 2010-2015 verra se concrétiser en 2013 :

- l'ouverture d'une agence de prêts sur gages à Poitiers au premier semestre,
- la poursuite du projet de mutualisation informatique avec les Caisses de Lyon et Toulon et,
- la poursuite de la mise à disposition de services innovants par le biais du canal Internet.

Enfin, la reprise d'une partie des agences du Crédit Municipal de Dijon au cours du 2^{ème} semestre 2013, permettra la poursuite du service public de prêt sur gage dans les villes où il aurait été abandonné consécutivement à l'arrêt des activités de cette Caisse.

Au regard des rapports fournis en annexe (Rapport du Directeur Général et Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels), nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

Annexe : principaux éléments du compte de résultat du Crédit Municipal de Bordeaux, exercices 2011 et 2012

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	Δ 12/11
Produits bancaires	11 865	12 073	- 1,72%
Produits liés aux prêts personnels	8 100	8 508	
Produits liés aux prêts sur gages (intérêts...)	2 793	2 366	
Recouvrement frais de poursuite et autres	30	53	
Produits financiers interbancaires (swap...)	86	208	
Autres produits d'exploitation bancaire	856	937	
Charges bancaires	2 431	2 585	- 5,97%
Intérêts liés aux placements des clients	1 397	1 115	
Charges financières interbancaires	978	1 430	
Autres charges d'exploitation	56	40	
Produit net Bancaire	9 434	9 488	- 0,57%
Charges générales d'exploitation	5 347	5 282	1,23%
Dont charges de personnel	3 465	3 381	
Résultat brut d'exploitation	4 087	4 206	- 2,83%
Coût du risque	-987	-927	+ 6,44%
Résultat d'exploitation	3 100	3 279	- 5,44%
Dotations ou reprises de FRBG	-500	-800	
Résultat net (après Impôt)	1 574	1 583	- 0,53%

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MME BOURRAGUE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, il s'agit du rapport d'activité qui confirme l'action du Crédit Municipal de Bordeaux.

Je suis prête à répondre aux questions de nos collègues.

M. LE MAIRE. -

M. PEREZ

M. PEREZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, tout d'abord sur ce rapport d'activité nous saluons l'action du Crédit Municipal. Un satisfecit sur la gestion de l'équipe de M. Poirier. Une bonne tenue de l'établissement, et un hommage à toute l'équipe qui y travaille.

Saluer également la nouvelle dimension qu'a pris le Crédit Municipal en absorbant le Crédit Municipal de Dijon.

On peut s'étonner peut-être de me voir me satisfaire de tout ça. Cependant je ferai remarquer, ce que je fais traditionnellement tous les ans lorsque ce rapport arrive, le fait que le succès du Crédit Municipal est en partie basé sur le malaise de notre société.

Le Crédit Municipal est le dernier rempart avant le vide pour les personnes dans le besoin.

En effet, l'augmentation des prêts sur gage, des ventes de gages non volontaires, du coût du risque qu'a à assumer le Crédit Municipal qui va augmenter de près de 20% cette année, nous montrent que notre société est bien malade et depuis longtemps.

L'administrateur que je suis peut et doit se réjouir de la bonne tenue de l'établissement. L'élu que je suis doit être inquiet du pourquoi on obtient d'aussi bons résultats.

Oui, il faut saluer la mission du Crédit Municipal quand les banques traditionnelles ne l'assument pas, par exemple dans le cas de l'attribution de micro-crédits professionnels.

Tous ces points nous amènent à féliciter et encourager M. Poirier et ses équipes, mais ne pas féliciter la société qui rend le rôle du Crédit Municipal nécessaire depuis de trop longues années. Ça ne date pas depuis un an, n'en déplaise à certains.

On peut rêver d'un monde dans lequel personne n'ait besoin de prêts sur gage, d'un monde dans lequel quelqu'un qui monte une entreprise, si petite soit-elle, puisse se financer normalement auprès d'un établissement bancaire.

Il est vrai que pour certaines banques il est plus rentable de vendre des emprunts toxiques à des collectivités locales, ou de spéculer sur des subprimes, que de financer l'économie et les petites entreprises de nos quartiers.

Je reste d'ailleurs songeur sur les conseils de gestion que donnent ces établissements aux Etats ou aux particuliers après avoir mené le monde au bord de l'abîme. Avec des conseillers moralistes pareils on peut dormir tranquille, c'est sûr.

Cela nous amène loin du Crédit Municipal qui, lui, est un établissement financier qui fait modestement un travail de qualité loin des turbulences que je viens d'évoquer.

Alors oui, le Crédit Municipal a un rôle qui est malheureusement utile, ce qu'il convient de saluer. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci. Nous avons un bon Crédit Municipal avec une bonne équipe. Il est vrai que la situation du prêt sur gage montre les tensions de notre société qui ne se sont pas arrangées, c'est le moins qu'on puisse dire, depuis un an.

Mme BOURRAGUE

MME BOURRAGUE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voudrais insister sur les deux opérations complémentaires des prêts sur gage que sont les micro-crédits sociaux et les micro-crédits professionnels qui apportent une réponse à des besoins importants de la population.

Le prêt sur gage rend aussi des services immédiats que ne peuvent pas rendre d'autres établissements.

M. LE MAIRE. -

M. DAVID

M. YOHAN DAVID. -

Juste préciser que sur le micro-crédit professionnel je suis très heureux que des personnes qui n'ont pas de capacité financière passent par le Crédit Municipal parce qu'elles ont un accompagnement pendant et post la création d'entreprise jusqu'à trois ans après, pour éviter lorsqu'elles sont face à des difficultés notamment de consolidation de se retrouver toutes seules et d'en arriver à une faillite.

Cet investissement-là est extrêmement important pour la réussite. C'est un vrai investissement notamment porté par la subvention de la Mairie de Bordeaux.

M. LE MAIRE. -

Merci.

C'était une information.

CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX

Rapport du Directeur général

L'année 2012 a été marquée par une croissance quasi nulle en France suite à la crise financière liée à l'endettement structurel des états. Ce ralentissement de l'économie s'est essentiellement fait sentir sur l'activité prêts personnels du Crédit Municipal de Bordeaux.

Nous avons poursuivi notre activité de micro crédits (prêts sur gages et micro crédits personnels) ouverts à tous, et de nombreux clients ont pu trouver la solution à leurs problèmes.

L'activité 2012 :

- **Dans le domaine social :**

Ce sont plus de 16 600 nouveaux prêts sur gages effectués dans nos quatre agences de Bordeaux, Pau, Limoges et Périgueux, avec un prêt moyen de 581 euros et un montant total de plus de 9,7 millions d'euros, soit une augmentation de 13,48 % en montant de prêts accordés.

3 500 nouveaux clients ont découvert le Crédit Municipal et ses prêts sur gages, signe d'une qualité de service encourageante, la recommandation d'un proche étant le premier critère d'accès pour un nouveau client. Mais c'est aussi le signe d'une grande fragilité et d'un accès au crédit bancaire classique de plus en plus difficile pour les personnes en difficulté passagère. Enfin, 17 % des contrats ont fait l'objet d'une vente, dont plus du tiers en vente volontaire.

Ce sont également près de 230 micro crédits sociaux personnels réalisés avec les associations et les CCAS pour un montant total de plus de 530 000 € destinés à financer en majorité des besoins en mobilité (permis de conduire, achat ou réparation d'un moyen de locomotion pour accéder au marché du travail), et pour le reste, des besoins en formation, santé et logement.

Enfin, ce sont 144 prêts pour 710 000 € accordés par la Caisse Sociale de Développement Local dans le cadre du micro crédit professionnel permettant à des personnes exclues du système bancaire, et souvent bénéficiaires de minima sociaux, de créer leur propre emploi.

- **Dans le domaine bancaire :**

Sont principalement concernés les prêts personnels aux fonctionnaires ou retraités, réalisés dans 40 départements de métropole et d'outre-mer, zone sur laquelle le Crédit Municipal de Bordeaux propose cette activité.

3 725 prêts ont été accordés, pour un montant de plus de 36,718 millions d'euros, dont plus de la moitié concerne les départements d'outre-mer.

Les ressources collectées auprès de notre clientèle ont augmenté de 7,82 % et atteignent en fin d'année plus de 56 millions d'euros.

Les résultats :

Le Produit Net Bancaire est en légère baisse de 0,57 %, compte tenu de la diminution des produits de l'encours prêts personnels, quasi compensée par la baisse des charges bancaires.

Les charges d'exploitation sont en légère augmentation de 1,23 %.

Le Résultat Brut d'Exploitation, à plus de 4,086 millions €, diminue légèrement de 2,83 %.

Le coefficient d'exploitation, à 57,77 %, permet à l'Etablissement de regarder l'avenir avec confiance.

Le coût du risque est en légère augmentation de 60 000 €, due en totalité à la progression des irrécouvrables enregistrée en 2012.

Par mesure de prudence, nous avons doté le FRBG d'une provision supplémentaire de 500 000 €.

Enfin, le résultat net s'établit à 1 574 429 € soit identique à celui de 2011.

Les perspectives 2013 :

La poursuite du plan stratégique portant sur la période 2010-2015 verra se concrétiser en 2013 :

L'ouverture au 1^{er} semestre 2013 d'une agence Prêts sur Gages à Poitiers.

La poursuite de la mise à disposition de services innovants par le biais du canal Internet.

Par ailleurs, le projet de mutualisation informatique avec les Caisses de Lyon et Toulon, lancé en novembre 2010, se met en oeuvre progressivement avec le passage en production de la Caisse de Toulon en janvier 2013 puis de celles de Lyon et Bordeaux au 1^{er} semestre 2013.

Enfin, nous allons, au cours du 2nd semestre 2013, reprendre l'activité des agences du Crédit Municipal de Dijon afin de permettre la continuité du service des prêts sur gages dans toutes ces agences.

Je remercie Madame Chantal Bourragué, Vice Présidente, et Messieurs les membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance pour la pertinence de leurs choix dans le développement stratégique de l'Etablissement, en particulier Monsieur le Président Alain Juppé, Maire de Bordeaux, qui a réaffirmé son appui et sa conviction en l'action menée par le Crédit Municipal de Bordeaux, lors de chacune de nos rencontres en 2012.

Il me tient également à cœur de féliciter tous les collaborateurs qui ont, par leur implication quotidienne, permis au Crédit Municipal de Bordeaux de conforter sa position d'établissement offrant un service public de grande qualité.

Guy POIRIER
Directeur Général du Crédit Municipal de Bordeaux.

COMPTE DE RESULTAT COMPARE AU 31 DECEMBRE 2012 - EN EUROS

	31/12/2012	31/12/2011	Variation 2012/2011	Variation en % 2012/2011
PRODUITS BANCAIRES	11 864 920,38	12 072 957,71	-208 037,33	-1,72%
Produits sur opérations de prêts personnel	8 106 033,78	8 528 006,82	-421 973,04	-4,95%
Produits sur opérations de prêts sur gage	2 013 732,29	1 626 449,96	387 282,33	23,81%
Bonis prescrits	99 354,64	80 417,34	18 937,30	23,55%
Produits financiers - placements trésorerie	49 890,40	80 237,72	-30 347,32	-37,82%
Commissions	679 697,25	658 261,73	21 435,52	3,26%
Recouvrement frais de poursuite	29 901,84	52 856,24	-22 954,40	-43,43%
Produits intérêts SWAP	36 345,95	128 021,31	-91 675,36	-71,61%
Autres produits d'exploitation bancaire	855 629,67	937 343,13	-81 713,46	-8,72%
Reprise provisions sur intérêts douteux clientèle	-5 665,44	-18 636,54	12 971,10	-69,60%
CHARGES BANCAIRES	2 430 915,04	2 585 238,60	-154 323,56	-5,97%
Intérêts P.E.P., livrets	256 991,86	191 265,94	65 725,92	34,36%
Intérêts comptes à terme	819 279,00	575 027,21	244 251,79	42,48%
Intérêts bons de caisse	320 792,32	348 867,49	-28 075,17	-8,05%
Intérêts emprunts interbancaires	888 142,22	1 265 642,41	-377 500,19	-29,83%
Intérêts sur comptes de trésorerie	36 143,15	36 219,62	-76,47	-0,21%
Charges intérêts SWAP	53 387,63	128 427,65	-75 040,02	-58,43%
Autres charges d'exploitation bancaire	56 178,86	39 788,28	16 390,58	41,19%
PRODUIT NET BANCAIRE	9 434 005,34	9 487 719,11	-53 713,77	-0,57%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	5 347 233,91	5 282 111,74	65 122,17	1,23%
Charges de personnel	3 465 914,25	3 381 022,83	84 891,42	2,51%
Charges générales d'exploitations	1 629 961,17	1 645 110,78	-15 149,61	-0,92%
Amortissements	251 358,49	255 978,13	-4 619,64	-1,80%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 086 771,43	4 205 607,37	-118 835,94	-2,83%
COÛT DU RISQUE	-986 512,86	-926 852,87	-59 659,99	6,44%
Recouvrement après admission en non valeur	9 856,92	12 758,00	-2 901,08	-22,74%
Reprise provision créances saines ou douteuses	8 867 276,49	8 087 399,42	779 877,07	9,64%
Produit coût du risque	0,00	0,00	0,00	-
Dotation provision créances saines ou douteuses	9 648 905,24	8 867 276,49	781 628,75	8,81%
Créances irrécouvrables	214 155,93	159 603,68	54 552,25	34,18%
Charges coût du risque	585,10	130,12	454,98	349,66%
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 100 258,57	3 278 754,50	-178 495,93	-5,44%
Gains ou pertes sur actifs immobilisés (+/-)	0,00	797,22	-797,22	-100,00%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 100 258,57	3 277 957,28	-177 698,71	-5,42%
Total reprises FRBG et provisions règlementées	7 300 000,00	6 500 000,00	800 000,00	12,31%
Reprise provisions FRBG et règlementées	7 300 000,00	6 500 000,00	800 000,00	12,31%
Total dotations FRBG et provisions règlementées	7 800 000,00	7 300 000,00	500 000,00	6,85%
Dotation provisions FRBG et règlementées	7 800 000,00	7 300 000,00	500 000,00	6,85%
OPERATIONS SUR PROVISIONS NETTES	-500 000,00	-800 000,00	300 000,00	-37,50%
Total autres produits	116 428,14	70 313,56	46 114,58	65,58%
Reprise provision pour risques et charges	92 931,58	62 665,89	30 265,69	48,30%
Produits exceptionnels et sur exercices antérieurs	23 496,56	7 647,67	15 848,89	207,24%
Total autres charges	292 858,10	93 998,14	198 859,96	211,56%
Provision pour risques et charges	251 989,91	92 931,58	159 058,33	171,16%
Charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs	40 868,19	1 066,56	39 801,63	3731,78%
OPERATIONS EXCEPTIONNELLES NETTES	-176 429,96	-23 684,58	-152 745,38	644,91%
RESULTAT AVANT IMPOT	2 423 828,61	2 454 272,70	-31 241,31	-1,27%
IMPOT SOCIETE	849 399,00	871 393,00	-21 994,00	-2,52%
Impôt Société	849 399,00	871 393,00	-21 994,00	-2,52%
Reprise provision risques et charges fiscaux	0,00	0,00	0,00	-
Dotation provision risques et charges fiscaux	0,00	0,00	0,00	-
RESULTAT NET	1 574 429,61	1 582 879,70	-8 450,09	-0,53%



KPMG Audit
224 rue Carmin
BP 17610
31676 Toulouse-Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

Crédit Municipal de Bordeaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012
Crédit Municipal de Bordeaux
29, rue du Mirail - 33074 Bordeaux cedex
Ce rapport contient 25 pages
Référence : PSP/EJ - 131.070 RCA



KPMG Audit
224 rue Carmin
BP 17610
31676 Toulouse-Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

Crédit Municipal de Bordeaux

Siège social : 29, rue du Mirail - 33074 Bordeaux cedex
Capital social : €. 11.118.617

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Orientation et de Surveillance, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Crédit Municipal de Bordeaux, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Votre établissement constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, tels que décrits dans la note 3 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations et provisions sur base individuelle.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

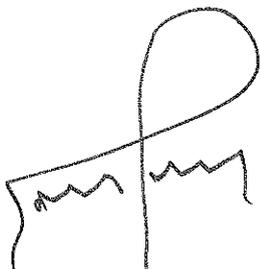
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur Général et dans les documents adressés au Conseil d'Orientation et de Surveillance sur la situation financière et les comptes annuels.

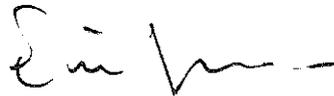
Toulouse-Labège, le 13 février 2013

Mérignac, le 13 février 2013



Philippe Saint-Pierre
Associé

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Eric Junières
Associé

CREDIT MUNICIPAL
DE BORDEAUX


**CREDIT MUNICIPAL
DE BORDEAUX**

EXERCICE 2012

COMPTES PUBLIABLES ET ANNEXES

AU

31 DECEMBRE 2012

Siège BORDEAUX : 29, rue du Mirail 33074 Bordeaux cedex ☎ 05.56.333.780 – Fax : 05.56.333.789.
Agence de PAU : 8, cours Bosquet 64000 Pau ☎ 05.59.27.54.00 – Fax : 05.59.27.58.65.
Agence d'AGEN : 39, boulevard Sylvain Dumon – 47000 Agen ☎ 05.53.95.32.94.
Agence de PERIGUEUX : 13, place Francheville – 24000 PERIGUEUX - ☎ 05.53.45.49.14.
Agence de LIMOGES : Rue des Tanneries – 87000 LIMOGES - ☎ 05.55.33.60.00.
Internet : <http://www.credit-municipal-bordeaux.fr>

LE BILAN - LE HORS BILAN - LE COMPTE DE RESULTAT

BILAN PUBLIE

en milliers d'euros

ACTIF			
	31/12/2011	31/12/2012	
10	Caisse, Banques centrales, CCP	1 202	510
30	Créances sur les Ets de crédit :	1 619	4 709
48	Opérations avec la clientèle :	132 074	125 322
60	Obligations et titres à revenu fixe	-	-
91	Particip. et activité portefeuille	-	-
130	Immobilisations incorporelles	283	447
140	Immobilisations corporelles	1 038	863
170	Autres actifs	333	699
180	Comptes de régularisation	1 626	1 064
	Total	138 175	133 614

en milliers d'euros

PASSIF		31/12/2011	31/12/2012
300	Banques centrales, CCP	-	-
310	Dettes envers les éts de crédit	46 069	35 611
348	Opérations avec la clientèle	38 544	41 797
350	Dettes représentées par un titre	14 591	16 766
360	Autres passifs	1 544	1 055
370	Comptes de régularisation	3 438	2 365
380	Provisions pour risques et charges	2 768	3 255
430	Dettes subordonnées	1 004	1 004
420	Fonds pour risques bancaires généraux	7 300	7 800
435	Capitaux propres hors FRBG	22 917	23 961
440	Capital souscrit	11 038	11 119
460	Réserves	2 576	2 576
480	Report à nouveau +/-	7 720	8 692
490	Résultat de l'exercice +/-	1 583	1 574
	Total	138 175	133 614

en milliers d'euros

HORS BILAN		31/12/2011	31/12/2012
ENGAGEMENTS DONNES			
615	Engagements de financement	1 768	2 117
635	Engagements de garantie		
655	Engagements sur titres		
ENGAGEMENTS RECUS			
705	Engagements de financement	22 776	15 000
715	Engagements de garantie		
735	Engagements sur titres	17 501	20 732

COMPTE DE RESULTAT PUBLIE

en milliers d'euros

Modèle en liste		31/12/2011	31/12/2012
500	Intérêts et produits assimilés	10 344	10 200
505	Intérêts et charges assimilés	2 545	2 375
510	Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés		
515	Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés		
520	Produits sur opération de location simple		
525	Charges sur opération de location simple		
530	Revenus des titres à revenu variable		
540	Commissions (Produits) +	1 494	1 476
545	Commissions (Charges) -	31	31
550	Gains, pertes sur opér.des portefeuilles de négociation (+/-)		
555	Gains, pertes sur opér.des portef.placement et assimilés(+/-)		
560	Autres produits d'exploitation bancaire	235	189
565	Autres charges d'exploitation bancaire	9	25
600	Produit net bancaire	9 488	9 434
605	Charges générales d'exploitation	5 026	5 096
610	Dot.aux amort.et aux prov.sur immobil.incorp. et corp.	256	251
620	Résultat brut d'exploitation	4 206	4 087
625	Coût du risque (+/-)	- 927	- 987
630	Résultat d'exploitation	3 279	3 100
640	Gains ou pertes sur actifs immobilisés	- 1	-
650	Résultat courant avant impôt	3 278	3 100
655	Résultat exceptionnel (+/-)	- 24	- 177
660	Impôts sur les bénéfices	871	849
665	Dotations,reprises de FRBG & provisions règlementées (+/-)	- 800	- 500
690	RESULTAT NET	1 583	1 574

NOTE 1 - ACTIVITES ET CONTEXTE REGLEMENTAIRE :

a) La Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux est un établissement de crédit dont l'activité originelle est le prêt sur gage, un service public uniquement proposé par les Caisse de Crédit Municipal. Afin de financer cette activité sociale, le Crédit Municipal de Bordeaux développe des activités bancaires centrées sur les crédits à court et moyen terme aux fonctionnaires et assimilés et la collecte des dépôts auprès des particuliers et des personnes morales.

b) Les comptes annuels de la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux sont établis et présentés conformément aux règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC) et du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF). Par ailleurs, il a été fait application du règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable portant sur le traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. Par application du règlement n° 91-01 du Comité de la réglementation bancaire et financière modifié par le règlement n° 2000-03 du CRC, les états de synthèse sont présentés selon le format prévu pour les établissements de crédit. Tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de provisions et de corrections de valeur.

c) Les règles comptables, les méthodes d'évaluation et les méthodes de calcul des corrections de valeurs utilisées sont décrites et justifiées par rapport aux exercices précédents.

d) Les montants des provisions pour dépréciation sont ventilés avec les postes d'actif auxquels elles se rapportent.

e) Instruments financiers à terme :

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n°s 88-02 et 90-15 du CRBF. Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour la valeur nominale des contrats. Au 31 décembre, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon la nature des instruments et les intentions des opérateurs à l'origine.

Les opérations réalisées portent principalement sur des contrats d'échange de taux d'intérêt conclus à titre de couverture. Les produits et charges relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet la couverture et la gestion du risque de taux global sont inscrits prorata temporis au compte de résultat. Les gains et les pertes latents ne sont pas enregistrés. Les gains ou les pertes réalisés sur opérations de couverture affectée sont constatés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert. Ils sont comptabilisés sous la même rubrique que les produits et charges de cet élément.

f) La Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux applique à compter du 1^{er} janvier 2010 le règlement CRC 2009-03 afférent à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours. Ce changement de méthode comptable a été appliqué de façon prospective conformément aux dispositions liées au changement de méthode comptable prévues à l'article 314-1 1^{er} paragraphe du règlement n° 99-03 du Comité de la réglementation comptable relatif au plan comptable général, le Crédit Municipal de Bordeaux se trouvant dans le cas où l'incidence de l'application du nouveau règlement à l'ouverture n'a pu être appréciée **de façon rétrospective**. De ce fait, l'application de ce nouveau règlement par la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux n'a pas eu d'impact sur la situation nette de l'entité sur la période.

- Ce règlement CRC 2009-03 prévoit l'étalement des commissions perçues sur toute la durée des concours à la clientèle.

Par ailleurs, la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux, Etablissement Public d'aide sociale, présente, conformément aux règles de la comptabilité publique, un compte administratif et un compte financier. Ce dernier fait l'objet d'une certification par l'Agent Comptable de l'Etablissement.

NOTE 2 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN :

1 – Immobilisations :

Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur prix de revient. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon les modes et durées indiqués ci - après.

NATURE	MODE	DUREE
Constructions	Linéaire	10 à 25 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel hors informatique	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Logiciel informatique	Linéaire	1 à 5 ans

2 - Mouvements des immobilisations :

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur brute 31/12/2011	Acquisitions en 2012	Cessions en 2012	Valeur brute 31/12/2012
Terrains	307	-	-	307
Constructions	3 927	-	-	3 927
Aménagements installations	1 003	2	-	1 005
AAI sur sol d'autrui	70	-	-	70
Mobilier et matériel de bureau	306	-	-	306
Matériel de transport	215	-	43	172
Matériel hors informatique	224	56	86	194
Matériel informatique	358	7	-	365
Logiciels	485	1	-	486
Immobilisation corporelles en cours	33	4	-	37
Immobilisation incorporelles en cours	277	170	-	447
MONTANT BRUT	7 205	240	129	7 316

3 - Mouvements des amortissements des immobilisations :

<i>en milliers d'euros</i>	Amortissements 31/12/2011	Dotations 2012	Reprises 2012	Amortissements 31/12/2012
<i>Amortissements</i>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	3 647	94	-	3 741
Aménagements installations	847	47	-	894
AAI sur sol d'autrui	3	14	-	17
Mobilier et matériel de bureau	299	4	-	303
Matériel de transport	108	38	43	103
Matériel hors informatique	188	16	86	118
Matériel informatique	312	31	-	343
Logiciels	479	7	-	486
MONTANT BRUT	5 883	251	129	6 005

NOTE 3 - CREDITS A LA CLIENTELE ET PROVISIONS :

Les crédits à la clientèle émis sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, nette des provisions constituées sur risque de crédit.

Les garanties reçues au titre des prêts sur gages sont présentées en engagements hors bilan reçus, page 4. La valeur comptable de l'ensemble des garanties prises sur un même crédit est limitée à l'encours de ce crédit.

Les créances douteuses sont constituées de l'ensemble des encours échus et non échus, garantis ou non, dus par les débiteurs dont un engagement au moins présente un risque de crédit avéré. Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou de caution. Le reclassement en encours douteux s'opère systématiquement lorsqu'il existe un impayé de plus de trois mois ou trois impayés.

Au sein de l'encours douteux, les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. Sont en particulier identifiées comme telles les créances déchues de leur terme et les créances qui sont douteuses depuis plus d'un an.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

Les créances douteuses sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelle d'origine, et lorsque la contrepartie ne présente plus de risque de défaillance.

La dépréciation pour encours douteux compromis est inscrite au compte de résultat en coût du risque pour sa totalité et au bilan en diminution de l'encours correspondant.

Les provisions pour risques avérés sont complétées par des provisions pour risques non avérés sur certaines contreparties.

Les créances qui sont restructurées à des conditions hors marché sont identifiées dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Elles font l'objet du calcul d'une décote représentative de la valeur actuelle de l'écart d'intérêt futur. Cette décote est inscrite au compte de résultat en coût du risque et au bilan en diminution de l'encours correspondant. Elle est rapportée au compte de résultat, dans la marge d'intérêt, selon un mode actuariel sur la durée du prêt.

Les provisions pour pertes probables avérées couvrent l'ensemble des pertes prévisionnelles, calculées par différence entre les capitaux restant dus et les flux prévisionnels. Le risque est apprécié créance par créance en tenant compte de la valeur actuelle des garanties reçues. Pour les petites créances aux caractéristiques similaires, une estimation statistique est retenue lorsqu'elle est plus appropriée.

Les intérêts sur créances douteuses sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire, y compris pour les créances douteuses compromises, et sont intégralement provisionnés.

Par ailleurs, la Caisse du Crédit Municipal de Bordeaux a constaté au passif de son bilan des provisions pour risques et charges destinées à couvrir des risques clientèle non affectés individuellement, telles que les provisions pour dépréciation collectives. Ces dernières visent à couvrir des risques pour lesquels il existe statistiquement ou historiquement une probabilité de non recouvrement partiel, sur des encours non classés en douteux.

Mise à jour des méthodes de provisionnement :

Suite aux conclusions du rapport de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, les méthodes de provisionnement des encours douteux compromis, non compromis et sains ont fait l'objet d'une révision.

Concernant les encours douteux compromis, un taux de perte probable a été calculé à partir des flux d'encaissement actualisés sur ces encours sur les huit dernières années. Ce taux de perte a ensuite été appliqué à l'encours douteux compromis au 31/12/2012.

Concernant les encours douteux non compromis et sain, une probabilité de défaut de ces encours, en encours douteux compromis, a été établie sur les deux dernières années. Le taux de perte probable des encours douteux compromis a ensuite été appliqué aux encours déclassés afin d'obtenir le montant global des provisions

Il est à noter que pour l'exercice 2012, une nouvelle provision a été établie afin de tenir compte du déclassement des encours sains, en encours surendettés. Ce déclassement a été particulièrement significatif au cours des deux dernières années.

Le taux de perte probable des encours douteux compromis a ensuite été appliqué aux encours déclassés afin d'obtenir le montant global des provisions.

L'impact de cette mise à jour a été évalué de la manière suivante :

Provision en K€ Prêts Personnels	Ancienne Méthode	Nouvelle Méthode	Impact
Encours sains déclassés en CTX (hors surendettés)	1 822	879	-
Encours sains déclassés en Surendettés CTX	0	1 632	1 632
Encours sains déclassés en Surendettés sains	487	487	0
Encours douteux non compromis	328	94	-234
Encours douteux compromis	6 954	6 469	-485
TOTAL	9 591	9 561	-30

Provision en K€ PSG	Ancienne Méthode	Nouvelle Méthode	Impact
Encours douteux	153	116	-
Oppositions	114	114	0
TOTAL	267	230	-37

Provision pour risques et charges :

Une provision pour risques et charges de 100 K€ a été constituée afin de couvrir le risque de réclamations de la participation aux bénéfices des assurés concernant l'assurance souscrite lors de l'octroi du prêt personnel, conformément à l'article L331-3 du code des assurances.

1 - Situation des crédits à la clientèle :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2011	31/12/2012
PRETS SUR GAGES :		
- Encours sain	14 136	16 160
- Créances douteuses	596	826
- Provisions	182	230
- Total net :	14 550	16 756
PRETS PERSONNELS :		
- Encours sain	116 522	107 176
- Provisions encours sain	-	-
- Créances douteuses	7 481	8 200
- Provisions créances douteuses	6 479	6 810
- Total net :	117 524	108 566
CONTENTIEUX COMPTES DAV :		
- Encours	6	5
- Provision	6	5
- Total net :	-	-
Total crédits à la clientèle	132 074	125 322

Le taux de provision global s'élève à :

- 83,86 % en 2012 contre 88,60 % en 2011 pour l'encours douteux compromis ;
- 100,00 % en 2012 et 2011 pour l'encours surendetté sain ;
- 19,32 % en 2012 contre 65,93 % en 2011 pour l'encours douteux des prêts personnels ;
- 100,00 % en 2012 et 2011 pour les contentieux bancaires.

2 – Répartition des encours de crédit :

a) Créances saines et douteuses au 31 décembre 2012 :

<i>en milliers d'euros</i>	Créances saines		Créances douteuses		Dont créances douteuses compromises	
	Brut (1)	Provision (2)	Brut (3)	Provision (4)	Brut	Provision
Prêts sur gages	16 160	-	826	230	-	-
Prêts personnels	107 176	2 998	8 200	6 810	7 714	6 469
Prêts immobiliers	-					
Contentieux bancaires			5	5	5	5
Total	123 336	2 998	9 031	7 045	7 719	6 474

Total opérations à la clientèle : (1)+(3)-(4) =

125 322

b) Créances restructurées :

Dans l'encours sain, les créances restructurées à des conditions hors marché représentent un montant de 487 milliers d'euros (633 milliers d'euros au 31 décembre 2011) qui engendre une décote dont la valeur nette est de 39 milliers d'euros au 31 décembre 2012 (69 milliers d'euros au 31 décembre 2011).

NOTE 4 : CREANCES ET DETTES NON REPRESENTÉES PAR DES TITRES :

1 – Les prêts :

<i>en milliers d'euros</i>	CREANCES					
			2011		2012	
	31/12/2011	31/12/2012	- 1 AN	+ 5 ANS	- 1 AN	+ 5 ANS
Prêts à la clientèle	132 074	125 322	16 684	12 127	19 209	12 250
TOTAL	132 074	125 322	16 684	12 127	19 209	12 250

2 – Répartition par catégorie de créanciers :

<i>en milliers d'euros</i>	DETTES					
			2011		2012	
	31/12/2011	31/12/2012	- 1 AN	+ 5 ANS	- 1 AN	+ 5 ANS
Emprunts + découverts Etablissements de crédit	46 070	35 611	17 278	-	18 366	-
Dettes envers la clientèle	38 544	41 797	32 536	-	34 819	-
TOTAL	84 614	77 408	49 814	-	53 185	-

3 – Engagements hors bilan :

<i>en milliers d'euros</i>	HORS BILAN					
			2011		2012	
	31/12/2011	31/12/2012	- 1 AN	+ 5 ANS	- 1 AN	+ 5 ANS
ENGAGEMENTS DONNES						
en faveur de la clientèle	1 768	2 117	1 768	0	2 117	0
Autres engagements donnés				0		0
ENGAGEMENTS RECUS						
Engagements reçus des Ets.de crédit	22 776	15 000	22 776	0	15 000	0
Engagement reçus (gages corporels)	17 501	20 732	17 501		20 732	
TOTAL DONNE	1 768	2 117	1 768	0	2 117	0
TOTAL RECU	40 277	35 732	40 277	0	35 732	0

NOTE 5 – DETTES REPRESENTÉES PAR DES TITRES :

<i>en milliers d'euros</i>	2011		2012	
	DEBUT	FIN	DEBUT	FIN
BONS DE CAISSE	16 859	14 591	14 591	16 766
TOTAL DETTES	16 859	14 591	14 591	16 766

NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES :

Les capitaux propres de la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux comprennent :

- Le capital : compte tenu du statut d'Etablissement Public, le capital n'est pas divisé en actions mais se compose de la dotation initiale, des excédents capitalisés (capitalisation des résultats non distribués) et des bonis prescrits (réalisation des gages).
- Les fonds propres incluent notamment des réserves libres pour un montant de 2 576 milliers d'euros.
- Fonds pour Risques Bancaires Généraux , ces fonds sont destinés à couvrir les risques inhérents aux activités de l'établissement, conformément aux conditions requises par l'article 3 du règlement n° 90-02 du CRBF et par l'instruction n° 86-05 modifiée de la Commission bancaire.

Le résultat de 2011 d'un montant de 1 582 879,70 euros a fait l'objet, selon la décision du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 22 mars 2012, de la répartition suivante :

- affectation de 80 417,34 euros en bonis prescrits
- solde de 972 462,36 euros affecté en report à nouveau.

Dans le cadre de la convention liant l'Etablissement avec le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Bordeaux au titre du soutien apporté aux actions d'insertion sociale et économique en faveur des populations en difficultés, une subvention égale à 40 % du Résultat Net, soit 478 000 € en affectation du résultat et une subvention complémentaire de 102 000,00 € sur le budget 2012 ont été votées par délibération du 22 mars 2012.

Une subvention de 52 000 €, votée par délibération du 22 mars 2012, sera versée pour d'autres actions sociales.

I - LES FONDS PROPRES :

1) Composition :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Affectation du résultat	31/12/2012
Capital	11 038	81	11 119
Réserves	2 576		2 576
Fonds pour risques bancaires généraux	7 300		7 800
Report à nouveau	7 720	972	8 692
Versement CCAS Bordeaux + CSDL		530	
Dettes subordonnées	1 000		1 000
Résultat	1 583		1 574
TOTAL	31 217	1 583	32 761

2) LES VALEURS IMMOBILISEES DEDUCTIBLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	31/12/2012
Immobilisations incorporelles	- 283	- 447
TOTAL	- 283	- 447

Fonds propres nets	30 934	32 314
---------------------------	---------------	---------------

NOTE 7 - VENTILATION PAR CATEGORIE D'OPERATIONS DES COMPTES DE REGULARISATION :

a/ Actif

<i>en milliers d'euros</i>	2011	2012
Chèques et Cartes Bleues à recouvrer	102	60
Compte liaison échéances AP	567	464
Sommes non ventilées	-	-
Produits à recevoir	353	375
Factures payées ou comptabilisées d'avance	146	79
Etat impôt société	458	86
TOTAL DU COMPTE DE REGULARISATION ACTIF	1 626	1 064

b/ Passif

<i>en milliers d'euros</i>	2011	2012
Encaissements sur crédit à la clientèle non ventilés	2 774	2 091
Primes perçues d'avance sur obligataires	-	-
Produits comptabilisés d'avance	141	114
Commissions perçues en attente d'imputation	-	-
Diverses régularisations sur O.C.R.	-	-
Charges à payer	255	161
Impôt Société	104	-
TOTAL DU COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	3 274	2 366

NOTE 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

<i>en milliers d'euros</i>	SOLDE 31/12/2011	DOTATION (+)	UTILISATION (-)	REPRISE (-)	SOLDE 31/12/2012
Provision pour risques et charges	149	252	51	93	257
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Provision encours sain prêts personnels	2 619	2 998	-	2 619	2 998
TOTAL	2 768	3 250	51	2 712	3 255

La variation de la provision "encours sain prêts personnels" s'explique par le changement de mode de calcul des provisions sur l'exercice 2012 (Voir "Mise à jour des méthodes de provisionnement", page 10).

NOTE 9 - ENGAGEMENTS DE HORS BILAN :

1) Les engagements donnés :

Les engagements en faveur de la clientèle représentent les prêts à accorder aux clients, en instance de traitement.

2) Les engagements reçus :

La Caisse détient en garantie d'un encours de 16 174 K€ de prêts, des gages corporels estimés au 31 décembre 2012 à 20 732 K€.

2) Les SWAPS :

La valeur nominale des SWAPS au 31 décembre 2012 est de 1 875 K€.

NOTE 10 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT :

Produits et charges :

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de l'indépendance des exercices comptables.

En conséquence :

- Les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat prorata temporis ;
- Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux, ...) font l'objet, le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance, ...).

1) DECOMPOSITION DU PRODUIT NET BANCAIRE :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	31/12/2012
Opération avec la clientèle :		
- Prêts personnels :	8 509	8 100
- Frais de dossiers :	-	-
- Intérêts prêts sur gages :	1 627	2 014
- Autres produits prêts sur gages :	739	779
- Recouvrement frais de poursuites + autres :	53	30
Opération avec les Ets de crédits :		
- Produits financiers :	208	86
- Autres produits d'exploitation bancaire :	937	856
Total produits bancaires :	12 073	11 865
Opération avec la clientèle :		
- Les placements :	1 115	1 397
Opération avec les Ets de crédits :		
- Charges financières :	1 430	978
- Autres charges d'exploitation bancaire :	40	56
Total charges bancaires :	2 585	2 431
Produit net bancaire :	9 488	9 434

2) VENTILATION DES COMMISSIONS

<i>En milliers d'euros</i>	CHARGES		PRODUITS	
	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012
Produits divers PSG + + Com. assurances PP + diverses Com.	-	-	1 494	1 476
Charges SIT et CB	31	31	-	-

3) CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2012
Salaires et traitements	2 092	2 169
Charges sociales	1 027	1 047
- dont charges de retraite	414	411
Impôts et taxes/salaires	262	249
Total charges de personnel	3 381	3 465
Autres impôts et taxes	23	27
Moins values/gages corporels	18	30
Frais administratifs *	1 604	1 574
TOTAL	5 026	5 096

* Dont honoraires Commissariat aux comptes : 26 K€ en 2012.

4) DECOMPOSITION DU COUT DU RISQUE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	31/12/2012
Provisions prêts personnels :		
- Encours sain :	2 842	2 619
- Créances douteuses et litigieuses :	4 964	5 938
- Actualisation créances contentieuses :	198	213
Provisions prêts sur gages :		
- Sur créances douteuses et litigieuses :	77	91
Provisions contentieux bancaires :	6	6
Total reprises :	8 087	8 867
Provisions prêts personnels :		
- Encours sain :	2 619	2 998
- Créances douteuses et litigieuses :	5 938	6 330
- Actualisation créances contentieuses :	213	208
Provisions prêts sur gages :		
- Sur créances douteuses et litigieuses :	91	108
Provisions contentieux bancaires :	6	5
Total dotations :	8 867	9 649
Créances irrécouvrables :	160	214
Recouvrement après admission en NV :	13	10
Divers :	-	1
Coût du risque :	- 927	- 987

5) VENTILATION DE LA CHARGE FISCALE

<i>Opération avec la clientèle :</i>	31/12/2011	31/12/2012
IMPOT SOCIETE DU AU TITRE DE L'EXERCICE	871	849
IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE	-	-
IMPOTS, PAYES OU DEDUITS, AU TITRE DE L'EXERCICE ANTERIEUR	-	-
IMPOTS PAYES AU TITRE DE L'EXERCICE	1 330	936
SOLDE DES IMPOTS DE L'EXERCICE, A PAYER OU A RETENIR, SUR EXERCICE POSTERIEUR	- 459	- 87

6) VENTILATION DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE

<i>Opération avec la clientèle :</i>	31/12/2011	31/12/2012
IS sur résultat ordinaire	871	849
IS sur résultat exceptionnel	-	-
TOTAL	871	849

7) VENTILATION DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>Opération avec la clientèle :</i>	31/12/2011	31/12/2012
Charges exceptionnelles	- 94	- 293
Produits exceptionnels	70	116
	24	177
Charges sur exercice antérieur	-	-
Produits sur exercice antérieur	-	-
TOTAL	- 24	- 177

NOTE 11 – ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL :

Les agents des Caisses de Crédit Municipal sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et sont soumis au décret n°85-1250 du 26 novembre 1985, qui précise que :

- La période de référence des congés payés va du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
- Le congé dû pour une année de service accomplie ne peut se reporter sur l'année suivante.

Aucune provision pour congés payés n'est à constituer à ce titre pour les agents titulaires, conformément au décret 88-145 du 15 février 1988. Au 31 décembre 2012, une provision, d'un montant de 3 427,73 €, a été constituée pour les agents non titulaires.

La majorité du personnel disposant du statut fonctionnaire, la Caisse n'a pas de charge, ni d'engagement en matière de retraite ou d'indemnité de départ qui représenterait un caractère significatif pour cette catégorie de personnel.

Le "droit individuel à la formation" n'ayant pas été utilisé pour tous les jours de formation effectués sur l'année 2012 par le personnel de l'Etablissement, le volume d'heures qui n'a pas donné lieu à formation est de 1 079 heures.

EFFECTIF EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN	31/12/2011	31/12/2012
Fonctionnaires	55.70	52.90
Auxiliaires et contractuels	15.30	16.40
TOTAL	71.00	69.30

EFFECTIF ANNUEL MOYEN	31/12/2011	31/12/2012
Catégorie A	8	9
Catégorie B	15	16
Catégorie C	50	46
TOTAL	73	71

- Rémunération allouée aux membres du C.O.S : Néant
- Engagement pris pour leur compte au titre de garantie : Néant

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

en milliers d'euros

DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER	2012
Bénéfice de l'exercice ou Perte de l'exercice	1 574
Report à nouveau bénéficiaire ou Report à nouveau déficitaire	8 692
TOTAL DES SOMMES EN INSTANCE D'AFFECTATION	10 266
Réserves et plus-values mises en réserve Parts Bénéficiaires (bonis périmés)	99
Affectation organismes d'œuvres sociales Excédents capitalisés	498
Affectation au capital Report à nouveau bénéficiaire à la fin de l'exercice	9 669
TOTAL DES AFFECTATIONS DU RESULTAT EN N+1	10 266
Report à nouveau déficitaire	
Prélèvement sur les réserves	
Résultat déficitaire	

Attesté pour concordance avec les comptes annuels qui, dans notre rapport général en date du 15 février 2012, ont fait l'objet d'une certification sans réserve.

Certifié conforme : le Directeur Général du Crédit Municipal de Bordeaux, Guy POIRIER.

Le rapport de gestion du Crédit Municipal de Bordeaux est tenu à la disposition du public au Siège de l'Etablissement : 29, rue du Mirail, 33000 BORDEAUX.